



16ème législature

Question N° : 14749	De M. Didier Parakian (Renaissance - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Situation sur la station thermale des Camoins	Analyse > Situation sur la station thermale des Camoins.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Didier Parakian attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation de la station thermale des Camoins-les-bains. Située dans le 11^e arrondissement de Marseille sur sa circonscription électorale, la station thermale des Camoins dont l'activité avait débuté en 1862, a totalement cessé ses activités au mois d'avril de l'année 2023. Elle a subi de plein fouet la crise de la covid-19 qui a engendré un arrêt complet de l'activité pendant de nombreux mois mais également la forte hausse des prix de l'énergie. Véritable moteur économique et garante du dynamisme du 11^e arrondissement de Marseille, la cure thermale répondait surtout à un enjeu majeur de santé et de bien-être de la population. Les curistes venaient de toute la région, de Corse mais aussi de Belgique pour soigner leurs maladies chroniques. Aussi, il souhaite l'interpeller afin que toutes les parties prenantes puissent étudier ensemble une éventuelle reprise de l'activité thermale des Camoins, la seule de Marseille.